

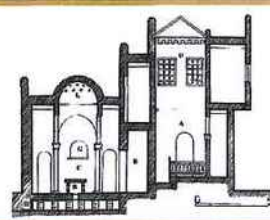
documents



Eugène Hénard, vue tirée des *Études sur les transformations de Paris*, 1902, in *FabricA*, n° 2, 2008.



Gênes. Ph. © BMS-photo Rodella, in *L'Invention de la ville occidentale*, éd. Le Rouergue, 2008. Cf. p. 25.



Coupe sur le hammam Sidi 'Abd Allah, in *Les Bains d'Alger*, éd. Presses de l'université Paris-Sorbonne 2008. Cf. p. 27.

EUGÈNE HÉNARD : DEUX BIOGRAPHIES

La carrière et l'œuvre d'Eugène Hénard (1849-1923), comme sa fortune critique, ne sont pas à un paradoxe près. Considéré par ses contemporains comme l'un des pères de l'urbanisme naissant, il tombe pourtant dans l'oubli dès l'arrêt de son activité. Il a fallu attendre les années soixante pour que la recherche le réintègre au panthéon des urbanistes. Dès lors, on ne manquera plus de célébrer sa vision cohérente de la ville à toutes les échelles du territoire, ni son approche rationnelle des flux de circulation, ou ses anticipations concernant l'urbanisme souterrain. Malgré ce retour en grâce, l'auteur des *Études sur les transformations de Paris* demeure un célèbre inconnu sur lequel deux nouvelles biographies apportent des éclairages intéressants.

Dans la revue *FabricA*, Catherine Bruant reprend le déroulé chronologique de la vie de l'urbaniste. Elle montre comment sa pensée et son œuvre se sont construites en fonction des aléas de sa carrière d'architecte municipal et de son appartenance aux cercles concernés par les questions d'aménagement.

Hénard, poussé par Alphand, entre au service de la Ville de Paris l'année de la disparition de son père, lui-même architecte municipal¹. Cantonné au grade d'inspecteur pendant des années, il publie, de 1903 à 1908, ses *Études sur les transformations de Paris*. Il ne parvient pas à convaincre les services techniques municipaux de la pertinence de ses vues, Louis Bonnier, alors directeur des services d'architecture de la Ville, jugeant même ses propositions un peu simplistes. Mais, fort de ses

écrits qui lui procurent une renommée internationale, Hénard entre en dissidence et mobilise les associations prenant part aux débats sur la ville².

Il anime une campagne médiatique contre un projet livrant à la spéculation les terrains libérés par le démantèlement des fortifications. Sa proposition de boulevard périphérique bordé d'immeubles à redans et d'un ensemble de neuf parcs constitue le principal contre-projet soutenu par les associations. Les immeubles à redans, sortes d'îlots ouverts avant l'heure, sont la contribution d'Hénard à la réflexion sur l'immeuble hygiénique. Le système de parcs devait offrir des lieux d'agrément et de salubrité aux Parisiens ; avec le boulevard circulaire adapté à la circulation automobile, ils devaient raccorder Paris et la petite couronne, dans la perspective, déjà, d'un grand Paris.

Sa promotion au titre d'architecte municipal ne lui permet pas de mettre en œuvre ses projets visionnaires. À ce poste, il dirige néanmoins la Commission des perspectives monumentales qui élargit le champ de la protection du patrimoine bien au-delà des seuls monuments historiques. Ce travail constitue l'unique réalisation effective de sa carrière d'urbaniste. Un paradoxe, si l'on songe à quel point son nom est attaché à une forme d'utopie technologique.

Dans le cadre du Musée social, il conçoit, avec l'aide des jeunes Agache et Prost, un *Plan d'extension et de transformation de Paris après la suppression des fortifications* (1911). Ce document, qui synthétise l'ensemble des propositions contenues dans les *Études*, ne suscite pas l'intérêt escompté, Bonnier le jugeant trop

théorique pour être vraiment opérationnel.

Au-delà de la biographie, l'étude conduite à Sciences-Po par Nicolas Lemas et publiée chez L'Harmattan explore la dimension politique de l'œuvre d'Hénard. En l'absence de textes dans lesquels l'urbaniste aurait assigné cette visée à ses travaux, Nicolas Lemas décrypte des remarques ponctuelles laissées par Hénard. Il propose une lecture en creux de ses textes et de sa pratique, qu'il confronte aux idéologies urbaines du tournant du siècle.

D'abord, l'œuvre d'Hénard est de nature utopique. Certes l'urbaniste ne décrit pas une ville théorique hors-sol, comme l'ont fait Howard, Soria y Mata, Sant Elia ou Garnier. Il projette l'aménagement de quartiers précis de la capitale. Mais la radicalité et le caractère systématique de ses propositions les rendent concrètement inapplicables. En revanche, sa manière d'insérer de nouvelles formes urbaines dans le tissu existant donne une image de la ville, qu'un public de non-spécialistes peut facilement s'approprier. Son mode de représentation est parfaitement adapté à son action de lobbyiste cherchant à convaincre des hommes politiques ou de simples citoyens.

Cette utopie est à la fois techniciste et sociale. Si l'on a beaucoup insisté sur le premier aspect de la pensée d'Hénard, la dimension sociale de son œuvre a en revanche été peu commentée³. Or, Hénard assigne aux espaces libres et aux immeubles à redans la vocation d'assainir la ville et d'offrir aux classes populaires des lieux de récréation et de détente. Sur ces points, il critique vivement l'haussmannisme qui repose sur une exploitation de la rente foncière et qui ne suffit pas à construire une ville saine et

agréable pour tous. Aussi, les édiles doivent-ils soustraire la ville à la spéculation et encadrer strictement la construction en fonction de critères hygiénistes.

Ces considérations tireraient Hénard du côté du socialisme municipal, bien qu'il ne cherche pas à réformer la société capitaliste. Ses projets ont l'ambition, plus limitée, d'améliorer le quotidien des classes populaires en dehors de leur lieu de travail. Hénard imagine une ville qui permettrait d'atténuer les clivages entre les classes sociales. Il offre la vision d'une société composée d'individus et non de classes antagonistes, ce qui le rapprocherait du patronat philanthropique de l'époque. Aussi, Nicolas Lemas voit-il en Hénard un "libéral-humanitaire", dont le réformisme modéré permettrait de rallier à la fois les milieux socialistes et certains cercles patronaux.

Peut-être faut-il voir là l'une des raisons de la rapide désaffection qu'ont connue ses travaux. Hénard a élaboré des projets techniquement radicaux, mais idéologiquement modérés. Il n'a pas publié de manifeste comme l'ont fait Howard ou, un peu plus tard, Le Corbusier. Il semble s'être effacé derrière ses projets, pour laisser à d'autres le soin de les défendre. La pauvreté des archives le concernant a certainement aussi contribué à rendre opaque cette personnalité de premier plan, rendant son œuvre difficile à classer.

Éric Furlan

– Catherine Bruant, *"Eugène Hénard, l'invention de l'avenir. L'infortuné destin d'une famille d'architectes de la Ville de Paris"*, FabricA, n°2, Versailles, LADRHAUS, École d'architecture de Versailles, 2008, 10 €, pp. 68-185.

– Nicolas Lemas, Eugène Hénard et le futur urbain. Quelle politique pour l'utopie ?, Paris, éd. L'Harmattan, coll. Villes et entreprises, 2008, 304 p., 28 €.

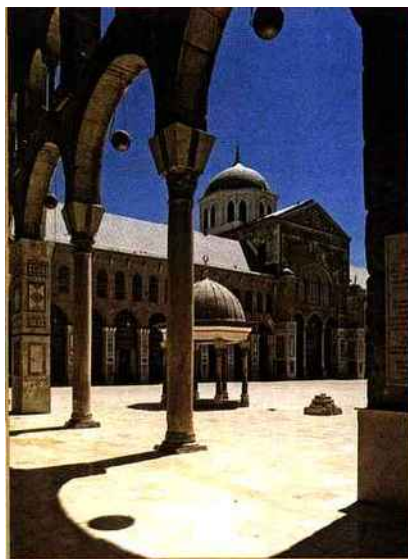
1 – Antoine-Julien Hénard (1812-1887) semble avoir été une personnalité aussi remarquable que méconnue : architecte municipal et professeur à l'École des beaux-arts pendant près de vingt ans, primé à de nombreuses reprises lors des Salons ou de concours publics (notamment ceux du Crystal Palace et de l'opéra de Paris). Catherine Bruant lui consacre une dizaine de pages de son article.

2 – Hénard a été très actif au sein du Musée social, centre de recherche et de documentation créé en 1894, à l'instigation de représentants du patronat philanthropique, de mouvements mutualistes et de chrétiens-sociaux. Surnommée à un moment "l'antichambre de la Chambre", cette institution réformatrice a inspiré nombre de projets de lois. Les projets d'Hénard ont aussi influencé d'autres cercles, tels que la Société du nouveau Paris de Franz Jourdain et d'Hector Guimard, le Comité pour la préservation des

espaces libres et la Société pour la protection des paysages de France, émanation de la prestigieuse Association littéraire et artistique internationale. 3 – Françoise Choay a pu parler de "technotopie" (dans *L'Urbanisme, utopies et réalités*, éd. Le Seuil, 1965), Michel Ragon de "ville motorisée" (dans *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes*, éd. Casterman, 1986). Donatella Calabi et Martino Folin, en introduction d'une édition italienne des *Études sur les transformations de Paris de 1972*, proposent une lecture marxiste de l'œuvre d'Hénard.

L'INVENTION DE LA VILLE OCCIDENTALE

Le titre peut paraître paradoxal. Nous avons nous-même, il y a quelques années, intitulé un article "La ville ne s'invente pas". Elle se construit dans le temps, à l'exception des villes neuves ou nouvelles qui, dans notre monde occidental, relèvent d'un phénomène minoritaire, sauf pour les fondations coloniales grecques et romaines. Qu'entend donc par "invention" Vittorio Franchetti Pardo², célèbre historien de l'architecture et de la ville médiévale¹ ? Il ne le dit pas explicitement, mais la structure même du livre, dont le discours s'arrête à la fin du Moyen Âge occidental, laisse penser qu'il s'agit de raconter les fondements, les origines de cette ville médiévale. Franchetti Pardo s'explique davantage sur le fait, lui aussi paradoxal, que le plan de l'ouvrage inclut un chapitre "Naissance et développement de la ville islamique" généralement considérée comme "orientale" car née



La mosquée Saint-Jean, Damas.
Ph. © Dr.

BREVES

PETER ZUMTHOR PRIX PRITZKER 2009

Le prix sera remis à l'architecte suisse le 29 mai à Buenos Aires. Peter Zumthor, 66 ans, a été formé à l'ébénisterie avant de l'être au design à Bâle puis à l'architecture à New York. Après avoir exercé pour les Monuments historiques, il fonde son agence en 1979. Il construit surtout en Suisse (les thermes de Vals l'ont rendu célèbre), mais aussi en Allemagne, en Autriche (musée d'Art de Bregenz), Grand-Bretagne, Espagne, Norvège, Finlande et États-Unis. Loin du show-business architectural, Peter Zumthor a une production limitée en nombre. Son œuvre, à la fois forte et poétique, est minimaliste et sensuelle. Il a déjà reçu de nombreux prix internationaux, dont en 2008 le prix du Praemium Imperiale au Japon (cf. *Archiscopie*, n° 79, oct. 2008). Il enseigne à l'académie d'architecture de l'université de Mendrisio. - Inf. <www.pritzkerprize.com>.

L'HÔTEL LAMBERT, ÎLE SAINT-LOUIS, PARIS

Le projet de rénovation de l'hôtel Lambert, conçu par Alain-Charles Perrot, architecte en chef des Monuments historiques, pour le nouveau propriétaire, suscite la polémique¹. La Commission du Vieux Paris a donné l'alerte en décembre car le projet² touche la structure, la distribution intérieure, le décor et le jardin de cet édifice classé du XVII^e siècle situé à la pointe de l'île Saint-Louis, dû à l'architecte Le Vau et décoré par Le Brun. Le 9 mars dernier, le projet, déjà amendé sur certains points, a été soumis à la Commission nationale des monuments historiques qui a donné un avis favorable assorti de nombreuses réserves. La décision finale appartient à la Ministre de la Culture.

1 – Cf. <lambert.over-blog.org> et le récent article d'Alexandre Gady sur <www.momus.fr>.

Cf. aussi, entre autres, *Le Monde* des 20/12 et 25/12/08, du 18/1 et du 8/3/09.

2 – Cf. le point de vue de l'architecte A.-C. Perrot sur <www.lemoniteur.fr/159-culture> (20/1/09).

ERRATUM : ARCHISCOPIE N° 85, AVRIL 2009

Dans l'article "Renoir, de la barre à l'îlot. 97 logements à La Courneuve", la réhabilitation de la barre Balzac a été attribuée par erreur aux architectes Olivier Girard, Bernard Grimaux et Laurent Israël, alors que ce dernier est l'unique maître d'œuvre de ce projet. Bernard Grimaux et Laurent Israël sont en revanche associés pour la réhabilitation de la tour de ce grand ensemble.

OVER. VISIONS AÉRIENNES
DE L'AMERICAN WAY OF LIFE

au Moyen-Orient par l'évolution et la transformation des villes byzantines. C'est qu'il n'admet pas l'opposition traditionnelle entre villes "occidentales" et villes "orientales" en termes uniquement géographiques. Il est d'ailleurs vrai qu'en Sicile ou en Andalousie se sont développées des villes "orientales" durant la domination de dynasties musulmanes, et qu'elles y ont laissé des traces. Mais Franchetti Pardo dit qu'il s'autorise à parler des "villes orientales" du fait qu'il les aborde "en parlant du point de vue occidental". Toute ville devient donc "occidentale" quand l'auteur qui en parle l'est. Ce point de vue, que l'on peut ne pas partager - existe-t-il un point de vue "oriental" sur la ville "occidentale" ? -, se défend dans la mesure où l'ouvrage n'est pas une histoire de l'urbanisme (en tant que procédure foncière, réglementaire) et encore moins une histoire des formes urbaines et de leur évolution, de la Mésopotamie antique au

détaillée (règne par règne pour la période impériale romaine, par exemple), l'histoire des relations entre les pouvoirs politiques (jamais les conceptions économiques ou les données démographiques), les concepts culturels, les monuments et éventuellement les formes urbaines. Ce discours à dominante culturelle, assez rarement développé chez les historiens de l'urbanisme - traditionnellement attachés aux faits physiques et à ce qui peut éventuellement les expliquer -, peut être stimulant, nourri qu'il est d'une vaste culture historique. On regrettera d'autant plus l'absence de bibliographie⁴, mais peut-être l'auteur n'en est-il pas responsable ?

Pierre Pinon

Vittorio Franchetti Pardo, *L'Invention de la ville occidentale*, Rodez, éd. Le Rouergue, 2008, 240 p., 42 €.

1 - AMC. Le Moniteur Architecture, n° 69, mars 1996, pp. 55-56.



Rome. Le Capitole et les forums.
Ph. © BAMS-photo Rodella.

XV^e siècle européen, même si une cartographie soignée et des photographies bien choisies pourraient le laisser croire.

L'auteur a choisi d'écrire l'"histoire et la pensée de la ville". Constamment, il s'interroge sur l'idée même de ville, en relation avec l'acception moderne du terme. En fait, son histoire est celle de la longue formation de la notion de ville, jusqu'au moment où elle se formalise avec une certaine perfection dans la cité médiévale toscane ou flamande. Défilent alors, dans une chronologie parfois très

2 - Une rencontre avec l'auteur nous a permis de savoir que le titre était intentionnel, et non une invention d'éditeur.

3 - *Auteur du Dal Trecento al Quattrocento, de la Storia dell'urbanistica de l'éditeur italien Laterza, Bari, 1994 (dernière édition), et plus récemment de Città, architettura, maestranze tra tarda antichità ed età moderna, Milan, éd. Jaca Book, 2001.*

4 - On trouve seulement dans le texte des mentions d'auteurs (Clerget, Creswell, Cuneo, Egli, Fusaro, Gutkind, Monneret de Villard..., au hasard du chapitre sur la ville islamique) qui supposent que le lecteur a une culture livresque égale à celle de Vittorio Franchetti Pardo.

Il y a cinq ans, Alex MacLean avait publié *L'Arpenteur du ciel*¹, vision aérienne de l'aménagement territorial d'une Amérique du Nord découpée par une géométrie brutale génératrice de figures insolites. Déjà, il abordait le problème des désordres récents du territoire. Aujourd'hui, dans un volume de plus grand format qui sert bien la qualité des photographies, il évoque plus franchement ce qu'il appelle l'"absurdité écologique". Des paysages ruraux ou urbains reviennent, cette fois pour montrer la pollution atmosphérique.

Les effets du mode de vie sont critiqués à travers l'abus des transports, les gadgets architecturaux (immeuble en forme de panier tressé, avec ses anses). L'automobile est toujours visée à travers ses parkings surdimensionnés, les autoroutes aux enchevêtrements absurdes, les lotissements isolés inaccessibles par les transports en commun, l'habitat dispersé. Un coup pour la ville diffuse (la *città diffusa*) de Bernardo Secchi. Un chapitre est consacré à l'électricité : usines thermiques, centrales nucléaires, théories de pylônes... pour alimenter les nuits de Las Vegas. Par contre, MacLean semble faire l'éloge, sans condition, des éoliennes². Effectivement, les 5 000 qui tournent sur le col de Tehachapi dans le désert californien sont spectaculaires. Elles construisent, en elles-mêmes, un paysage. Mais qu'en serait-il là où il y a déjà, comme dans la vieille Europe, un paysage ? L'effacement des reliefs sensibles et des terroirs historiques serait garanti. Notre aviateur s'acharne sur les tentatives irrationnelles d'urbanisation du désert. Il est obsédé par les lotissements, entre détestation et fascination. Car il reste toujours un esthète. On découvre un MacLean nostalgique des couleurs locales, un rien moralisateur. Comme toujours chez lui, la démonstration est servie par de superbes clichés, avec cet art de dénicher les beautés de la nature comme les incongruités humaines. On pourrait se lasser de toutes ces laideurs montrées si joliment ou de ces erreurs écologiques qui produisent de si beaux paysages. Mais MacLean ne dit jamais que c'est beau. Devine-t-il que le lecteur pourrait, s'il ne lisait pas les légendes, comprendre l'inverse de ce qu'il veut dire ? À feuilleter l'ouvrage avec plaisir, on se surprend à se sentir coupable. Même les déchets deviennent beaux.

En conclusion, Dominique Carré et Jean Dethier³ discutent ces problèmes et d'autres plus spécifiques à la photographie aérienne, discipline sans laquelle ce livre n'existerait pas.



En haut, Miami Beach, Floride.
En bas, Las Vegas, Nevada.
Ph. © Alex MacLean.

Si Dominique Carré écrit qu'effectivement ces images sont "belles et dangereuses", Jean Dethier explique que si la vue aérienne ne montre pas l'homme, que si elle oublie l'histoire en s'élevant, comme a pu l'écrire autrefois Louis Hourticq⁴, elle témoigne avec éloquence de son œuvre sur le territoire. Et c'est en architecte que MacLean, sensible d'abord à la construction des paysages, développe une "géographie civique" par un simple constat en image. Le message est d'autant plus

percutant que notre pilote solitaire⁵ est avare de ses mots.

Pierre Pinon

Alex MacLean, *Over. Visions aériennes de l'American Way of Life : une absurdité écologique*, Paris, éd. Dominique Carré / La Découverte, 2008, 335 p., 59 €.

1 – Voir notre compte rendu dans Archiscopie, n°33, été 2003.

2 – À ce propos, Hervé Kempf écrit dans Le Monde du 15-16/3/2009 : "Il faut réduire drastiquement la consommation d'énergie, et changer de société. Pas ficher des milliers d'épines sur le corps mutilé de la beauté."

3 – Architecte belge, notamment connu pour les

grandes expositions qu'il a conçues pour le Centre Pompidou.

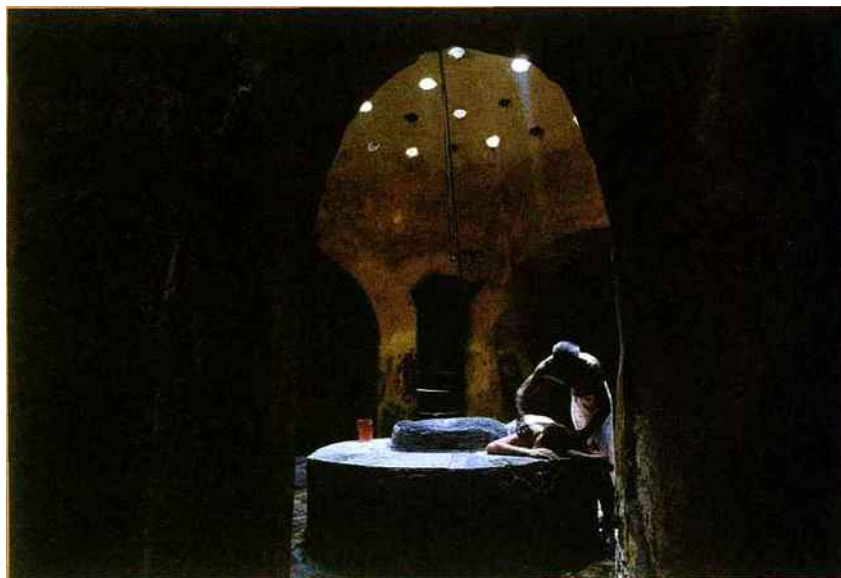
4 – Paris vu du ciel, Paris, éd. Henri Laurens, 1930.

5 – MacLean lâche les commandes de l'avion pour prendre ses clichés.

LES BAINS D'ALGER

On sait que les *hammams* étaient des édifices caractéristiques de la civilisation urbaine arabo-musulmane et qu'ils étaient nombreux à témoigner de l'importance du rituel du bain public dans les grandes villes historiques du Maghreb et du Proche-Orient. La plupart des maisons n'en possédant pas (seuls les palais et grandes demeures disposaient d'un *hammam* privé), la population avait donc l'habitude de fréquenter les bains publics pour y pratiquer leurs ablutions, les hommes et les femmes les utilisant à des heures différentes. Ces édifices étaient pour la plupart localisés dans les quartiers centraux à vocations économique et administrative, à proximité des mosquées à *khubba*¹ et des grands *fundouks*². De nombreux bains furent restaurés et construits durant la période ottomane (surtout au XVIII^e siècle) qui connut un important développement économique et des embellissements urbains majeurs, aussi bien dans les médinas algériennes et tunisiennes que dans les villes d'Égypte et de Syrie³. Si les établissements à caractère monumental ont pu être restaurés ou réaffectés à d'autres usages, en particulier au Proche-Orient (cf. le musée du Tapis à Istanbul aménagé dans un *hammam* superbe dessiné par l'architecte Sinan), il n'en est pas de même des *hammams* ordinaires, modestes, qui ont pratiquement tous disparus. Ceux qui subsistent sont dans un état de dégradation alarmant (il en reste 5 en état de fonctionnement à Alger aujourd'hui) et, par ailleurs, n'ont fait l'objet d'aucune étude historique et architecturale, à l'exception d'une récente publication sur les bains d'Alger.

L'ouvrage est le fruit d'une thèse de doctorat et décrit une quarantaine d'édifices existants à l'époque ottomane, identifiés et localisés par l'auteur, à partir d'une lecture croisée des registres de l'administration ottomane et des notes et études manuscrites françaises du milieu du XIX^e siècle. Le *hammam* est constitué, d'une part, par la salle de repos et de déshabillage - dont la forme rappelle celle d'une maison à cour traditionnelle - et, d'autre part, par le bain proprement dit, une salle recouverte d'une coupole percée d'*oculi* et entourée d'alcôves. Outre la configuration de ses espaces spécifiques sont aussi étudiés sa



Bain Bichri. Ph. © Pascal Meunier,
in Les Derniers Bains du Caire,
éd. Le Bec en l'air, 2008.

situation urbaine et son système d'alimentation en eau. Celle-ci provenait de sources situées à plusieurs kilomètres au sud-ouest de la ville et était acheminée par quatre aqueducs pour desservir, par un réseau public, les réservoirs, les fontaines, les édifices publics majeurs (mosquées et *zawiyas*) et évidemment les *hammams*.

L'auteur démontre que les bains ne peuvent pas être considérés comme des équipements de quartier (comme les fours à pain et les moulins) contrairement à ce qui est souvent prétendu, certains quartiers résidentiels ne possédant pas de *hammams*, mais plutôt comme un équipement central lié de manière forte aux grandes mosquées et aux équipements publics. Créés par de riches ou importants personnages, les *hammams* prenaient le nom de leur fondateur puis, à la disparition de celui-ci, étaient dénommés en référence au quartier dans lequel ils étaient localisés. Ils appartenaient à des fondations *waqf*³ et leurs revenus servaient à entretenir la famille du fondateur mais aussi, et surtout, les édifices publics ; ils étaient par ailleurs gérés par des *m'allams* rétribués par la fondation.

L'ouvrage est illustré par de nombreuses cartes urbaines et des tableaux dans lesquels sont précisées la localisation et la date de construction de chaque bâtiment, ainsi que par les plans et coupes de six d'entre eux. Mais, curieusement, il ne contient pas de photographies, lesquelles auraient pu aider le lecteur à se faire une idée plus précise de l'état actuel des bâtiments. On se consolera, partiellement,

en consultant un livre de très belles photographies des bains du Caire (en supposant que leur état est similaire à ceux d'Alger), qui illustrent de manière spectaculaire à la fois l'état de délabrement des édifices mais aussi leur qualité photogénique exceptionnelle⁶.

Serge Santelli

Nabila Chérif-Seffadj, Les Bains d'Alger durant la période ottomane (XVI^e-XIX^e siècles), Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, coll. Islam, 2008, 416 p., 36 €.

1 – *Mosquée dans laquelle se pratiquait le prêche du vendredi, dite aussi grande mosquée du Vendredi.*

2 – *Le fundouk était un établissement, sans hammam, qui permettait d'héberger les commerçants et les étrangers en visite dans la ville.*

3 – *Au XVIII^e siècle, il y avait plus de 70 hammams au Caire, une cinquantaine à Damas et Alep, une trentaine à Tunis et Alger. Cf. Michel Écochard et Claude Le Cœur, Les Bains de Damas. Monographies architecturales, Beyrouth, 1942. Des 56 hammams damascins étudiés dans le livre, il n'en reste que 6 aujourd'hui.*

4 – *Il y avait 7 réservoirs et 76 fontaines au milieu du XIX^e siècle à Alger.*

5 – *Les biens waqf, ou habous, étaient des donations à perpétuité faites à des fondations religieuses ou d'utilité publique dont les revenus servaient à entretenir les édifices publics.*

6 – *Les Derniers Bains du Caire, photographies de Pascal Meunier, textes de May Telmissary et Ève Gandossi, Manosque, éd. Le Bec en l'air, 2008. Il ne reste que huit bains en état de fonctionnement aujourd'hui au Caire.*